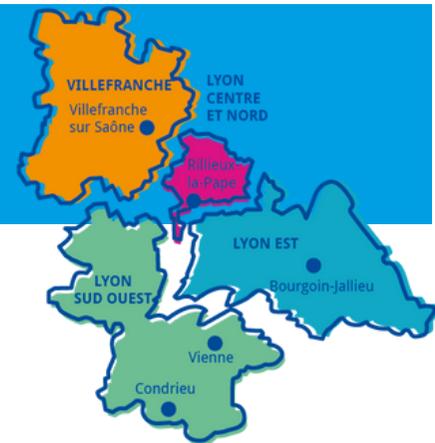




# PARCOURS FERINJECT® ANTE PARTUM EN HAD



## Modalités d'inclusion

**Anémie par carence martiale** nécessitant une supplémentation en fer.

L'HAD Soins et Santé réalise depuis février 2022 des injections de Ferinject® au domicile de patients résidants sur son secteur d'activité.

## Modalités d'admission

**Nécessité d'une stabilité clinique du patient.**

**Nécessité d'une stabilité monitoring**

**Nécessité d'un abord veineux.**

**Nécessité d'une disponibilité médicale** du Médecin Coordinateur ou du Médecin Praticien HAD.

### En amont de l'injection de Ferinject® à domicile

- Demande d'HAD pour administration de Ferinject® 48h avant l'injection par le Médecin Obstétricien, avec accord de la patiente

- Préparation et livraison à domicile des kits
- Visite à domicile par l'IDEC et la sage-femme libérale.

### Pendant l'injection

- Réalisation de l'administration et de la surveillance / 5min par l'IDEC / SF formé et habilité à l'administration IV sous la responsabilité du médecin disponible.
- *Contact du médecin engagé si incident pour conduite à tenir.*
- *Débranchement du monitoring à h+20min et surveillance des constantes à h+30min*

### Après l'injection

DEMANDE

PRÉADMISSION

ENTRÉE

SÉCURITÉ ET  
QUALITÉ DU SOIN

ACTE

SORTIE

- Étude de faisabilité de la prise en charge de la patiente à domicile par l'équipe de l'HAD.
- Feu vert du Médecin Praticien HAD + prescription médicale.
- Confirmation du jour de l'administration
- Organisation du Jour J.

- Vérification de l'identité de la patiente, du matériel, de la prescription médicale et branchement du monitoring h-20min.
- Suspension des autres traitements IV pendant l'injection

- Traçabilité de l'administration par IDEC / SF
- Récupération du matériel au domicile.
- Décontamination du matériel (personnel logistique).